

Requête de l'armateur Cornic sur la perte du vaisseau *l'Utile*.

Deux documents :

- Du 16 novembre 1770, courrier ministériel adressé à M. Poivre à propos de la requête sur la perte du vaisseau *l'Utile*. Le ministre conteste les dommages réclamés par l'armateur. (A.N. Col B201 f°59)
- Joint à ce courrier, datée du 20 juillet 1770, la requête, de Maturin Cornic au duc de Praslin sur la perte du vaisseau *l'Utile* commandé par son frère. (Reproduction de la transcription de Madeleine Ly-Tio-Fane dans *Mauritius and spice trade*, document 12. Un document Mauritius Archives OA 5, doc. 27)

*

En annexe : quelques informations sur le naufrage de *l'Utile*

- extrait du journal de Trémigon : étant à Timor en avril 1770, il apprend le triste sort de *l'Utile*.
 - un extrait du journal de Cook : il eut connaissance en septembre 1770 du naufrage d'un vaisseau français à Timor en 1768.
 - un extrait du journal de Bougainville et la note de Taillemite à propos de *l'Utile*.
-
-

[Dépêche ministérielle]

A Monsieur Poivre

A Fontainebleau, le 16 novembre 1770

J'ai vu, Monsieur, par votre lettre du 23 février 1768 et par le journal qui y était joint, que le commandant du navire *l'Utile*, en acceptant la mission dont vous l'avez chargé pour les Moluques, se proposait d'y faire un commerce très avantageux, et qu'il avait chargé son bâtiment en conséquence ; cependant les armateurs de ce navire naufragé, demandent à être payés de la valeur du bâtiment et de sa cargaison. Cette prétention est bien inconsidérée, puisque la cargaison qui n'a pu intéresser que les armateurs, prouve encore que ce voyage était principalement une spéculation de commerce dont vous avez profité pour l'objet qui intéressait le Gouvernement, ou que vous avez tout au plus déterminé par quelques avantages auxquels doit se borner la réclamation des armateurs. Je joins ici leur Mémoire, vous voudrez bien l'examiner et me faire savoir quels engagements vous avez pris avec eux, afin que je puisse accorder ou refuser en connaissance de cause.

Je suis très parfaitement, Monsieur, votre très humble, etc.

= = =

Requête de Maturin Cornic

sur la perte du vaisseau *l'Utile* commandé par son frère, Cornic le Jeune.

A Monseigneur

Monseigneur le Duc de Praslin, Ministre de la Marine.

Supplie humblement Mathurin Cornic, négociant à Morlaix, tant en son nom comme armateur et principal intéressé qu'en celui de ses coassociés dans le vaisseau *l'Utile*, du port de 300 tonneaux, commandé par son frère Cornic le Jeune ci-devant Lieutenant de frégate au service du Roi.

Ce vaisseau construit à Morlaix d'abord pour concourir au rétablissement de Cayenne, n'en rapporta que des pertes qui vous ont été connues, Monseigneur, et fut à son retour, armé au commerce de l'Inde. Il partit à cet effet de Lorient le 27 Juin 1767, chargé à fret pour le compte de la Compagnie des Indes par traité de convention avec elle, décharger à l'Isle de France ses marchandises dans ses magasins, et se préparait à naviguer dans ces mers pour le compte de ses intéressés, mais M. Poivre, Intendant, l'ayant jugé propre à une expédition secrète, méditée pour le Gouvernement aux Moluques, et autorisé du nom du Roi, assuré d'ailleurs du zèle, de la capacité et discrétion du Sr Cornic, on n'hésita pas à sacrifier l'espoir certain d'un bénéfice considérable, à la gloire de servir l'Etat, dans un projet dont l'exécution était annoncée comme intéressant également le bien général de la Métropole, et des Colonies. Le Sr Cornic ne marchait pas sans doute sans de grands risque, vous le savez, Monseigneur, il arma sur le champ son vaisseau en guerre. Une récompense mesurée sur l'importance de sa mission ou un dédommagement égal en cas de malheur, était le prix promis au nom du Roi, de ses succès ou de ses tentatives. Il partit de l'Isle de France sur cette assurance le 10 février 1768, déroband à ses officiers l'objet de sa mission, et n'indiquant à l'équipage le lieu où elle devait s'exécuter qu'en atterrissant à l'île de Timor, l'une des Moluques dans l'océan Oriental, le 23 mai 1768, et le 2 juin dans la Baie de Coulcouvitte où il s'établit.

Ses soins et son habileté lui donnèrent d'abord pour amis le Gouverneur de Lifao, et le Roi des noirs auprès desquels il n'épargna pas les présents, visita les côtes, reconnut l'intérieur de l'île, y pénétra très avant, et y trouva avec joie tout ce qui pouvait contribuer au succès de sa mission, les recherches nécessaires ayant consumé le temps de la mousson il prit toutes les mesures possibles pour hiverner avec sûreté dans un pays où les tempêtes sont si constantes pendant cette saison. Il profita de ce temps pour remplir tous les objets de sa mission, mais le 24 décembre une tempête violente de la partie du nord-ouest, rompt les 4 amarres sur lesquelles le vaisseau était affourché et le jette sur les rochers.

Il restait alors avec un 2^{me} lieutenant et 7 hommes, les fièvres et les maladies causées par la mauvaise qualité des eaux avaient emporté le reste de l'équipage, le courage suppléa au nombre, le vaisseau fut relevé, et remorqué sur les sables, et réparé. Mais le 10 janvier 1769, l'ouragan le plus terrible fit changer de bande au large de dessus le sable où il était presque à flot, et l'engloutit dans le canal sans ressource. Le capitaine s'établit à terre sous des tantes avec les débris de son équipage, le Roi noir instruit de ce malheur et de l'indisposition du capitaine que la lassitude et les chagrins épuisaient, chercha à profiter des débris du naufrage. Un homme de confiance s'annonce de sa part pour médecin, lui porte des rafraîchissements, le capitaine malgré les efforts de ce médecin partage ses secours avec un matelot malade qui mourut au bout de 4 heures, dans les agitations les plus douloureuses, un noir qui avait mangé les vidanges d'une poule mise dans le bouillon meurt sur le champ d'une manière aussi terrible. Telle fut la violence du poison que le nègre mort changea de couleur ainsi que le malade, le capitaine enfin, après 5 heures des plus affreuses convulsions, meurt sur cette terre barbare, implorant pour lui la pitié du Prince pour lequel il s'est sacrifié, et sa justice pour sa famille, et pour ses intéressés.

Le médecin s'évade, et le Roi instruit du succès de son crime en recueillit le fruit, en se saisissant de tous les effets sauvés et mis à terre, et du reste de l'argent destiné au succès de la mission, les 7 hommes restants sont mis aux fers, et ne sauvent leur vie qu'en jurant devant ce Roi, qu'ils ne révéleront jamais ce qu'ils ont vu.

Tel a été, Monseigneur, le prix du dévouement du Sr Cornic le jeune, tels sont les fruits amers que sa famille et les autres intéressés ont recueilli du désintéressement avec lequel ils ont préféré le service de l'Etat à leurs bénéfices particuliers.

Ces tristes détails nous ont été faits par le S. Heloury, revenu seul en France depuis le 14 de ce mois, après de longues courses. Ce jeune homme, âgé de 18 ans, 2^e lieutenant à bord de *l'Utile*, a eu la prudence de se saisir de l'ordre du Roi, et des Instructions du Gouvernement, tous nouveaux pour lui, et d'en dérober le secret à tous les yeux dans les divers comptoirs par où il a passé.

Il ne reste à votre suppliant, Monseigneur, et à ses coassociés qu'il représente, que l'espoir de l'exécution des promesses faites au nom du Roi et que tant de malheurs qui leur sont communs rendent encore plus justes. Il a mis dans cet armement une partie notable de son bien, ses associés ont risqué leurs capitaux, et c'est un exemple bien rare de patriotisme que de livrer ainsi sa fortune sur la foi de la

simple assertion que ce projet dont ils ont toujours ignoré le secret était utile à l'Etat et au commerce en général.

Cet exemple unique peut-être serait décourageant si on refusait à ceux qui l'ont donné le dédommagement si solennellement promis et si justement dû, et qui n'est enfin que le remboursement de leur capital après trois années d'espérances vaines.

Le suppliant, surtout honoré de tant de confiance de la part des intéressés, n'aurait dans cette circonstance que la cruelle alternative, ou de demeurer suspect dans leur esprits, ou de trahir le secret de l'Etat pour se justifier à leur yeux, mais votre justice, Monseigneur, ne permet pas au suppliant d'envisager un pareil avenir. Certain d'en ressentir les effets, il joint ici l'état d'appréciation du bâtiment *l'Utile*, des marchandises et argent qu'il renfermait, la solde du capitaine, des officiers et de l'équipage qui se monte à 189556 [livres] indépendamment des objets que le commandant du navire aura pu prendre à l'Isle de France, qu'on ne cite pas, n'ayant pas de pièce au soutien.

Il laissera à l'équité de Monseigneur de régler le dédommagement en pure perte du vaisseau, armement, la solde et entretiens de l'équipage, et la subsistance pour une campagne de cette nature, et la perte d'un temps précieux qui, s'il avait été employé au service du commerce de l'Inde, aurait rendu des bénéfices qu'il est impossible d'apprécier.

A Morlaix le 20 juillet 1770.

Maturin Cornic

= = =

Voici le second mémoire que j'ai eu l'honneur de vous adresser depuis 3 mois, sans avoir été assez heureux d'avoir une réponse. Oserai-je me flatter, que celui-ci n'aura pas le même sort,

Du 25 octobre 1770.

Maturin Cornic.

*

ANNEXE

Extrait du journal M. de Trémigon, commandant la corvette le *Vigilant* relativement à l'acquisition qu'il a fait des plants de muscadier et de géroflier.¹

[Trémigon séjourne à Timor du 5 au 15 avril 1770, c'est lui qui rapporte à l'Isle de France la nouvelle de la triste destinée de *l'Utile* et de son équipage.]

« Le 5 avril il mouilla devant Lifao dans l'île de Timor, où il fut très surpris de ne trouver aucune trace des établissements portugais que les naturels du pays en ont chassés. Il apprit là le naufrage du bâtiment français *l'Utile*, commandé par le Sr Cornic, dont tout l'équipage a péri par l'intempérie du climat. Il ne s'en est sauvé que quatre par les secours des Hollandais. M. de Trémigon recueillit un cinquième qu'il trouva à terre. »

*

Extrait du journal du Capitaine Cook - Naufrage français sur la côte de Timor

[Venant de Nouvelle-Guinée et faisant route vers Batavia, le 10 septembre 1770, *l'Endeavour* croise au sud de Timor sans s'y arrêter. Un peu plus tard, lors d'une escale à l'île de Savu du 18 au 21 septembre, les navigateurs britanniques eurent connaissance d'un naufrage français sur la côte de Timor. Information qui semble très déformée.]

¹ Base documentaire => Mai 1770.

« Un vaisseau français avait fait naufrage sur la côte orientale de Timor, environ deux ans avant notre arrivée. Après qu'il eut resté quelques jours sur le banc de sable, un coup de vent le mit en pièces & engloutit dans la mer le capitaine et la plus grande partie de l'équipage. Ceux qui se sauvèrent à terre, parmi lesquels était un des lieutenants, allèrent promptement à *Concordia*. Ils restèrent quatre jours dans la rade, où ils furent obligés de laisser une partie de leurs compagnons épuisés de fatigue ; les autres, au nombre de quatre-vingt, arrivèrent à la ville. On leur fournit ce dont ils avoient besoin, et on les renvoya avec des aides au lieu où le bâtiment avait coulé à fond, afin d'en tirer tout ce qui n'était pas perdu dans les flots. Heureusement ils rattrapèrent tout leur argent qui était dans des caisses, et plusieurs de leurs canons qui étaient très grands. Ils retournèrent ensuite à la ville; mais ils ne retrouvèrent plus leurs compagnons qu'ils avaient laissés dans la rade. On croit que les Indiens les ont retenus par persuasion ou par force; car ils désirent fort d'avoir parmi eux des Européens pour les instruire dans l'art de la guerre. Après un séjour d'un peu plus de deux mois à *Concordia*, la maladie, suite de la fatigue et des maux qu'ils avoient soufferts dans le naufrage, fit périr la moitié de l'équipage, & on renvoya en Europe ceux qui avoient survécu. »

[Extrait de *Relation des voyages entrepris par ordre de Sa Majesté britannique* vol.4 Par John Hawkesworth, James Cook]

*

Extrait du journal de Bougainville : *l'Utile* est passé au détroit de la Sonde en juin 1768

[En arrivant à l'Isle de France en novembre 1768, Bougainville transmet cette information à Poivre qui s'inquiète de l'expédition menée par Cornic.]

Mardi 18 septembre 1768

« A 6 heure du soir, après que nous avons été mouillé, il est venu un soldat d'un autre poste hollandais avec un registre sur lequel j'ai vu le passage de *l'Utile*, vaisseau français, daté du mois de juin, allant de Maurice aux Philippines. Ce soldat m'a vendu 10 tortues pour 10 piastres. »

Note d'Etienne Taillemite

[Une note concernant le vaisseau *l'Utile* accompagne ce passage du journal, en voici un extrait.]

L'Utile se perdit sur les côtes de Timor le 9 janvier 1769. Il n'y eut, semble-t-il, que deux rescapés : un officier nommé Héloury et un matelot, Etienne Toux, qui fut récupéré l'année suivante par *le Vigilant* et ramené à l'Isle de France. Cf. Lettre de Quétier, commissaire de la Marine à Morlaix du 21 février 1771. (A.N. Marine B/3/592, f°203 bis).

[Extrait de *Bougainville et ses compagnons autour du monde*, Taillemite, 1977. V.1, p.432.]

* * *